

Chauffe-eau thermodynamique

BECT 200E

BECT 300E

BECT 300EH



Notice d'utilisation

Sommaire

1	Introduction	4
	1.1 Symboles utilisés	4
	1.2 Abréviations	4
	1.3 Généralités	5
	1.3.1 Responsabilité du fabricant	5
	1.3.2 Responsabilité du concessionnaire	5
	1.3.3 Responsabilité de l'utilisateur	5
	1.4 Homologations	6
	1.4.1 Certifications	6
	1.4.2 Directive 97/23/CE	6
	1.4.3 Test en sortie d'usine	7
2	Consignes de sécurité et recommandations	8
	2.1 Consignes de sécurité	8
	2.2 Recommandations	8
	2.3 Fiche de données de sécurité : Fluide frigorigène R-134a	9
	2.3.1 Identification du produit	9
	2.3.2 Identification des dangers	9
	2.3.3 Composition / Information sur les composants	9
	2.3.4 Premiers secours	9
	2.3.5 Mesures de lutte contre l'incendie	10
	2.3.6 En cas de dispersion accidentelle	10
	2.3.7 Manipulation	10
	2.3.8 Protection individuelle	10
	2.3.9 Considérations relatives à l'élimination	11
	2.3.10 Réglementations	11
3	Description	12
	3.1 Principe de fonctionnement	12
	3.2 Tableau de commande	12
	3.2.1 Description des touches	12
	3.2.2 Description de l'afficheur	13
	3.2.3 Navigation dans les menus	14
4	Utilisation de l'appareil	16
	4.1 Mise en service de l'appareil	16
	4.1.1 Première mise en service	16

4.2	Affichage des valeurs mesurées	16
4.2.1	Menu mesures	16
4.2.2	Compteurs	17
4.3	Modifier les réglages	18
4.3.1	Choix du mode de fonctionnement	18
4.3.2	Programmer une absence prolongée (Vacances)	19
4.3.3	Régler l'heure et la date	20
4.3.4	Modifier un programme horaire	21
4.3.5	Modifier les paramètres de production d'eau chaude sanitaire	22
4.3.6	Retour aux réglages d'usine	23
4.4	Arrêt de l'installation	24
4.5	Protection antigel	24
5	Contrôle et entretien	25
5.1	Consignes générales	25
5.2	Opérations d'entretien à effectuer	25
5.2.1	Nettoyage de l'habillage	25
6	En cas de dérangement	26
6.1	Messages (Code de type bxx ou Exx)	26
6.1.1	Messages (Code de type b.X.X)	26
6.1.2	Messages (Code de type E.X.X)	27
6.2	Historique des messages et des défauts	28
6.2.1	Affichage des erreurs Err	28
6.2.2	Affichage des blocages bL	28
6.2.3	Remise à zéro de l'historique des erreurs et des blocages	29
7	Caractéristiques techniques	30
7.1	Caractéristiques techniques	30
7.1.1	Caractéristiques de l'appareil	30
8	Garanties	31
8.1	Généralités	31
8.2	Conditions de garantie	31

1 Introduction

1.1 Symboles utilisés

Dans cette notice, différents niveaux de danger sont utilisés pour attirer l'attention sur des indications particulières. Nous souhaitons ainsi assurer la sécurité de l'utilisateur, éviter tout problème et garantir le bon fonctionnement de l'appareil.



DANGER

Signale un risque de situation dangereuse pouvant entraîner des blessures corporelles graves.



AVERTISSEMENT

Signale un risque de situation dangereuse pouvant entraîner des blessures corporelles légères.



ATTENTION

Signale un risque de dégâts matériels.



Signale une information importante.



Signale un renvoi vers d'autres notices ou d'autres pages de la notice.




Avant l'installation et la mise en service de l'appareil, lire attentivement les notices livrées.

1.2 Abréviations

- ▶ **PAC** : Pompe à chaleur
- ▶ **ECS** : Eau Chaude Sanitaire
- ▶ **BP** : Basse pression
- ▶ **HP** : Haute pression
- ▶ **CFC** : Chlorofluorocarbure
- ▶ **Qpr** : Pertes statiques (Déperditions thermiques du préparateur lorsqu'il est à l'arrêt pendant 24 heures)
- ▶ **COP** : Coefficient de performance
- ▶ **HP/HC** : Heures pleines / Heures creuses

1.3 Généralités

1.3.1. Responsabilité du fabricant

Nos produits sont fabriqués dans le respect des exigences des différentes directives européennes applicables. Ils sont de ce fait livrés avec le marquage  et tous les documents nécessaires.

Ayant le souci de la qualité de nos produits, nous cherchons en permanence à les améliorer. Nous nous réservons donc le droit, à tout moment de modifier les caractéristiques indiquées dans ce document.

Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée dans les cas suivants :

- ▶ Non-respect des instructions d'utilisation de l'appareil.
- ▶ Défaut ou insuffisance d'entretien de l'appareil.
- ▶ Non-respect des instructions d'installation de l'appareil.

1.3.2. Responsabilité du concessionnaire

Le concessionnaire a la responsabilité de l'installation et de la première mise en service de l'appareil. Le concessionnaire doit respecter les consignes suivantes :

- ▶ Lire et respecter les instructions données dans les notices fournies avec l'appareil.
- ▶ Réaliser l'installation conformément à la législation et aux normes en vigueur.
- ▶ Effectuer la première mise en service et effectuer tous les points de contrôles nécessaires.
- ▶ Expliquer l'installation à l'utilisateur.
- ▶ Si un entretien est nécessaire, avertir l'utilisateur de l'obligation de contrôle et d'entretien de l'appareil.
- ▶ Remettre toutes les notices à l'utilisateur.

1.3.3. Responsabilité de l'utilisateur

Pour garantir un fonctionnement optimal de l'appareil, l'utilisateur doit respecter les consignes suivantes :

- ▶ Lire et respecter les instructions données dans les notices fournies avec l'appareil.
- ▶ Faire appel à des professionnels qualifiés pour réaliser l'installation et effectuer la première mise en service.
- ▶ Se faire expliquer l'installation par le concessionnaire.
- ▶ Faire effectuer les contrôles et entretiens nécessaires par un professionnel qualifié.
- ▶ Conserver les notices en bon état à proximité de l'appareil.

Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris des enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissances, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil. Il convient de surveiller les enfants pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.

Pour éviter toute situation dangereuse, si le cordon secteur est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant d'origine, le concessionnaire du fabricant ou une autre personne disposant des compétences requises.

1.4 Homologations

1.4.1. Certifications

■ Certification NF

Appareils concernés : BECT 200E - BECT 300E

Cahier des charges LCIE 103-15/B (juillet 2011) pour le marquage NF Electricité Performance

Le présent produit est conforme aux exigences des Normes NF Electricité suivantes :

- ▶ EN 60335-1:2002 +A1:2004 +A11:2004 +A12:2006 +A2:2006 +A13:2008 +A14:2010
- ▶ EN 60335-2-21:2003 +A1:2005 +A2:2008
- ▶ EN 60335-2-40:2003 +A11:2004 +A12:2005 +A1:2006 +A2:2009
- ▶ EN 62233:2008
- ▶ EN 16147:2011

■ Conformité électrique / Marquage CE

Le présent produit est conforme aux exigences des directives européennes et normes suivantes :

- ▶ 2006/95/CE Directive Basse Tension
Norme visée : EN 60.335.1.
- ▶ 2004/108/CE Directive Compatibilité Electromagnétique
Norme visée : EN 50.081.1 / EN 50.082.1 / EN 55.014.

1.4.2. Directive 97/23/CE

Le présent produit est conforme aux exigences de la directive européenne 97 / 23 / CE, article 3, paragraphe 3, concernant les appareils à pression.

1.4.3. Test en sortie d'usine

Avant de quitter l'usine, chaque appareil est testé sur les éléments suivants :

- ▶ Etanchéité à l'eau
- ▶ Etanchéité à l'air
- ▶ Sécurité électrique.

2 Consignes de sécurité et recommandations

2.1 Consignes de sécurité



DANGER

En cas d'émanations de fumées ou de fuite de fluide frigorigène :

1. Ne pas utiliser de flamme nue, ne pas fumer, ne pas actionner de contacts ou interrupteurs électriques (sonnette, éclairage, moteur, ascenseur, etc.).
2. Ouvrir les fenêtres.
3. Eteindre l'appareil.
4. Eviter tout contact avec le fluide frigorigène. Risque de gelures.
5. Contacter le professionnel assurant la maintenance de la chaudière.



AVERTISSEMENT

Selon les réglages de l'appareil :

- ▶ Ne pas toucher les tuyaux de liaison frigorifique les mains nues lors du fonctionnement de l'appareil. Risque de brûlure.



ATTENTION

- ▶ Ne pas laisser l'appareil sans entretien. Contacter un professionnel qualifié ou souscrire un contrat d'entretien pour l'entretien annuel de l'appareil.
- ▶ Afin de limiter le risque de brûlure, la mise en place d'un mitigeur thermostatique sur la tubulure de départ eau chaude sanitaire est obligatoire.

2.2 Recommandations



AVERTISSEMENT

Seul un professionnel attesté et ayant reçu une formation adéquate est autorisé à intervenir sur l'appareil et l'installation.



AVERTISSEMENT

Avant toute intervention, couper l'alimentation électrique de l'appareil.

2.3 Fiche de données de sécurité : Fluide frigorigène R-134a

2.3.1. Identification du produit

- ▶ Nom du fluide frigorigène : R-134a
- ▶ Appel d'urgence :
 - Centre anti-poison INRS/ORFILA : +33 (0) 1 45 42 59 59

2.3.2. Identification des dangers

- ▶ Effets néfastes sur la santé :
 - Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent provoquer des asphyxies par réduction de la teneur en oxygène.
 - Gaz liquéfié : Le contact avec le liquide peut provoquer des gelures et des lésions oculaires graves.
- ▶ Classification du produit : Ce produit n'est pas classé comme "préparation dangereuse" selon la réglementation de l'Union Européenne.

2.3.3. Composition / Information sur les composants

- ▶ Nature chimique : 1,1,1,2-Tétrafluoroéthane R-134a.
- ▶ Composants contribuant aux dangers :

Nom de la substance	Contenance	Numéro du cas	Numéro CE	Classification	GWP
1,1,1,2-Tétrafluoroéthane R-134a	100 %	811-97-2	212-377-0		1300

2.3.4. Premiers secours

- ▶ **En cas d'inhalation** : Retirer le sujet de la zone contaminée et l'amener au grand air.
En cas de malaise : Appeler un médecin.
- ▶ **En cas de contact avec la peau** : Traiter les gelures comme des brûlures. Rincer abondamment avec de l'eau, ne pas retirer les vêtements (risque d'adhérence avec la peau).
Si des brûlures cutanées apparaissent, appeler immédiatement un médecin.
- ▶ **En cas de contact avec les yeux** : Rincer immédiatement à l'eau en maintenant les paupières bien écartées (minimum 15 minutes).
Consulter immédiatement un ophtalmologiste.

2.3.5. Mesures de lutte contre l'incendie

- ▶ Agents d'extinction appropriés : Tous les agents d'extinction sont utilisables.
- ▶ Agents d'extinction non appropriés : Aucun, à notre connaissance. En cas d'incendie à proximité, utiliser les agents d'extinction adaptés.
- ▶ Risques spécifiques :
 - Elévation de pression.
En présence d'air, peut former, dans certaines conditions de température et de pression, un mélange inflammable
 - Sous l'action de la chaleur, dégagement de vapeurs toxiques et corrosives.
- ▶ Méthodes particulières d'intervention : Refroidir à l'eau pulvérisée les capacités exposées à la chaleur.
- ▶ Protection des intervenants :
 - Appareil de protection respiratoire isolant autonome
 - Protection complète du corps.

2.3.6. En cas de dispersion accidentelle

- ▶ Précautions individuelles :
 - Eviter le contact avec la peau et les yeux
 - Ne pas intervenir sans équipement de protection adapté
 - Ne pas respirer les vapeurs
 - Faire évacuer la zone dangereuse
 - Arrêter la fuite
 - Supprimer toute source d'ignition
 - Ventilier mécaniquement la zone de déversement (Risque d'asphyxie).
- ▶ Nettoyage / Décontamination : Laisser évaporer le produit résiduel.

2.3.7. Manipulation

- ▶ Mesures techniques : Ventilation.
- ▶ Précautions à prendre :
 - Interdiction de fumer
 - Eviter l'accumulation de charges électrostatiques
 - Travailler dans un lieu bien ventilé.

2.3.8. Protection individuelle

- ▶ Protection respiratoire :
 - En cas de ventilation insuffisante : Masque à cartouche de type AX
 - En espace confiné : Appareil de protection respiratoire isolant autonome.

- ▶ Protection des mains : Gants de protection en cuir ou caoutchouc nitrile.
- ▶ Protection des yeux : Lunettes de sécurité avec protections latérales.
- ▶ Protection de la peau : Vêtements en coton majoritaire.
- ▶ Hygiène industrielle : Ne pas boire, manger ou fumer sur le lieu de travail.

2.3.9. Considérations relatives à l'élimination

- ▶ Déchets de produit : Consulter le fabricant ou le fournisseur pour des informations relatives à la récupération ou au recyclage.
- ▶ Emballages souillés : Réutiliser ou recycler après décontamination. Détruire en installation autorisée.



AVERTISSEMENT

L'élimination doit se faire conformément aux réglementations locales et nationales en vigueur.

2.3.10. Réglementations

- ▶ Règlement CE 842/2006 : Gaz à effet de serre fluorés relevant du protocole de Kyoto.
- ▶ Installations classées n° 1185.

3 Description

3.1 Principe de fonctionnement

Le chauffe-eau thermodynamique utilise l'air ambiant non chauffé ou l'air extérieur pour la préparation de l'ECS.

Le circuit frigorifique est un circuit fermé, dans lequel le fluide frigorigène R-134a joue le rôle d'un vecteur d'énergie.

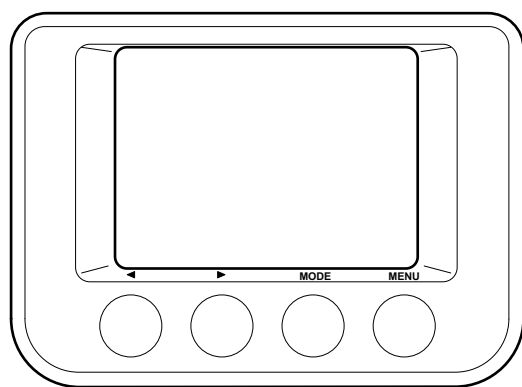
La chaleur de l'air aspiré est délivrée au fluide frigorigène, dans l'échangeur à ailettes, à une température d'évaporation basse.

Le fluide frigorigène est aspiré sous forme de vapeur par un compresseur qui le porte à une pression et à une température plus élevées et l'envoie au condenseur. Dans le condenseur, la chaleur soustraite dans l'évaporateur ainsi qu'une partie de l'énergie absorbée par le compresseur sont cédées à l'eau.

Le fluide frigorigène se détend dans le détendeur thermostatique et se refroidit. Le fluide frigorigène peut à nouveau soustraire, dans l'évaporateur, la chaleur contenue dans l'air aspiré.

3.2 Tableau de commande

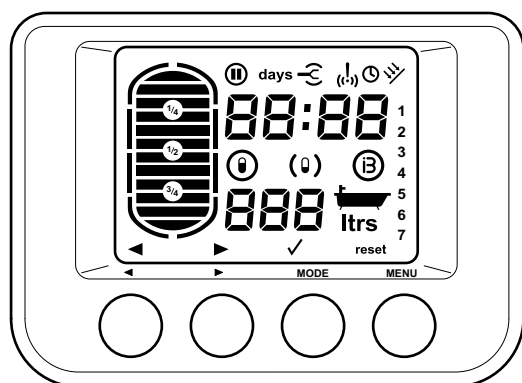
3.2.1. Description des touches



C003197-B

- ◀ . ▶ Touches de navigation
- MODE** Touche de sélection des modes de fonctionnement
- MENU** Touche d'accès aux différents menus

3.2.2. Description de l'afficheur



C003186-H

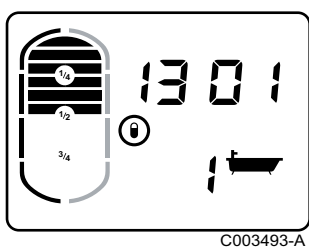
- Quantité d'eau chaude sanitaire disponible (En fonction de la consigne réglée)
- Réglage des paramètres
- Alarme
- Période Confort active ou Programmation horloge
- Affichage de la date (jour:mois) ou de l'heure (heure:minutes)
- 1 2 3 4 5 6 7 Affichage du jour de la semaine (1 = lundi, 2 = mardi, ... 7 = dimanche)
- Affichage numérique
- Nombre de bains disponibles (40 °C)
- ltrs** Quantité d'eau (litres)
- Baisser les valeurs de réglage
- Augmenter les valeurs de réglage
- Touche de validation
- reset** Réarmer la régulation après une panne
- Mode automatique ou Mode Confort
- Mode Eco
- Mode Boost
- days** Mode Vacances
- Fonction Boost active via l'entrée HP/HC
- Fonction Boost active via l'entrée HP/HC
- days** Fonction Boost active via l'entrée HP/HC
-

■ Indicateur du mode de production d'ECS

L'afficheur principal indique le mode de production d'eau chaude sanitaire.

Affichage	Production d'eau chaude sanitaire	Description
C003487-B	Pompe à chaleur	Les 2 segments de la cuve clignotent simultanément lorsque la production d'eau chaude sanitaire est assurée par la pompe à chaleur
C003488-B	Appoint électrique	Le segment droit de la cuve clignote lorsque la production d'eau chaude sanitaire est assurée par appoint électrique
C003489-B	Appoint hydraulique	Le segment gauche de la cuve clignote lorsque la production d'eau chaude sanitaire est assurée par appoint hydraulique (Version EH)
C003490-A	Pompe à chaleur + Appoint électrique + Appoint hydraulique	Les 2 segments de la cuve clignotent alternativement lorsque la production d'eau chaude sanitaire est assurée par la pompe à chaleur, par appoint électrique et par appoint hydraulique (version EH)

■ Indicateur du volume d'eau disponible

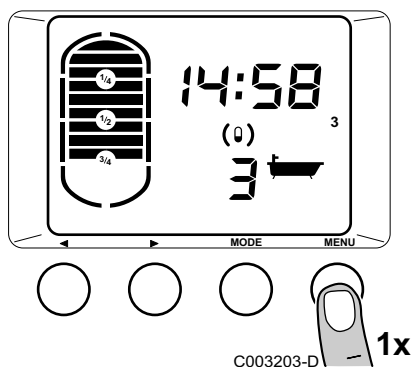


C003493-A

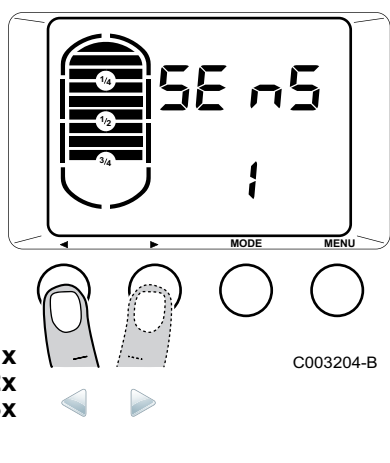
Lors d'une production d'eau chaude sanitaire, l'afficheur indique le nombre de bains disponibles et le niveau de remplissage de la cuve (quantité d'eau chaude disponible).

- ▶ Le nombre de bains se calcule à partir d'une température eau chaude sanitaire de 40 °C.
- ▶ Le remplissage de la cuve se fait en fonction de la température de consigne.

3.2.3. Navigation dans les menus



C003203-D



C003204-B

1. Appuyer sur la touche **MENU**. Le menu **SE nS 1** s'affiche (Mesure des températures).

2. Utiliser les touches ◀ et ▶ pour faire défiler les menus (Voir tableau ci-dessous).
3. Pour entrer dans le menu sélectionné, appuyer sur la touche **MODE** (✓).
4. Pour revenir à l'affichage précédent, appuyer sur la touche **MENU**.
5. Pour revenir à l'affichage principal, appuyer une fois sur la touche **MENU**.

Accès au menu	Menu	Description	Voir chapitre
1x MENU	SE nS 1	Menu mesures	☞ "Affichage des valeurs mesurées", page 16
1x ▶	CL OC 2	Réglage de l'heure et de la date	☞ "Régler l'heure et la date", page 20
2x ▶	Pr oG 3	Modifier un programme horaire	☞ "Modifier un programme horaire", page 21
3x ▶	Co un 4	Compteurs	☞ "Compteurs", page 17
4x ▶	PA rA 5	Paramètres de réglage	☞ "Affichage des valeurs mesurées", page 16
5x ▶	Er bL 6	Historique des défauts	☞ "Historique des messages et des défauts", page 28
6x ▶	Co dE 7	Paramètres installateur	☞ Se référer à la notice d'installation et d'entretien

4 Utilisation de l'appareil

4.1 Mise en service de l'appareil

4.1.1. Première mise en service



ATTENTION

Seul un professionnel qualifié peut effectuer la première mise en service.

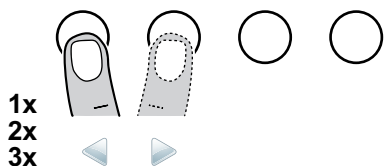
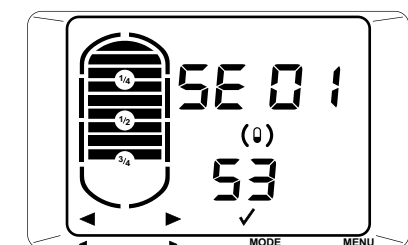
Effectuer les opérations de mise en service selon l'ordre suivant :

1. Raccorder au secteur.
2. Vérifier qu'aucun code d'erreur ou message n'apparaît sur l'afficheur.
La température de consigne de l'eau chaude sanitaire est réglée à 55 °C en mode confort.
3. Sélectionner le mode de fonctionnement **Boost**.
 Voir chapitre : "Choix du mode de fonctionnement", page 18
4. Le compresseur démarre après 120 secondes s'il y a une demande de production d'ECS.

4.2 Affichage des valeurs mesurées

4.2.1. Menu mesures

1. Appuyer une fois sur la touche **MENU**. Le menu **SE nS 1** s'affiche.
2. Appuyer sur la touche **MODE** ✓ pour entrer dans le menu Mesures. Le menu **SE 01** s'affiche.
3. Utiliser les touches ◀ et ▶ pour passer d'une mesure à l'autre.



C003206-D

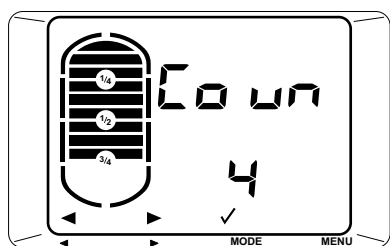
Paramètres	Description	Unité
SE 01	Sonde de température ECS du haut	°C
SE 02	Sonde de température ECS du milieu	°C
SE 03	Sonde de température ECS du bas	°C
SE 04	Sonde de température ambiante	°C
SE 05	Sonde de température de l'évaporateur	°C
SE 06	Tarifcation électrique :	
	▶ HP1 : Heures pleines	
	▶ HC0 : Heures creuses	

Paramètres	Description	Unité
S t S w	Etat - Sous-état de fonctionnement de la séquence de la régulation	
S P 1	Point de consigne appoint	°C
S P 2	Point de consigne compresseur	°C

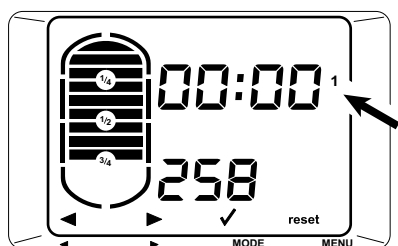
4.2.2. Compteurs

■ Afficher les compteurs

1. Appuyer une fois sur la touche **MENU**. Le menu **SE nS 1** s'affiche.
2. Appuyer 3 fois sur la touche **►**. Le menu **Co un 4** s'affiche.
3. Appuyer sur la touche **MODE ✓** pour entrer dans le menu Compteurs. Le numéro du compteur est indiqué sur le côté droit de l'affichage.



C004186-A



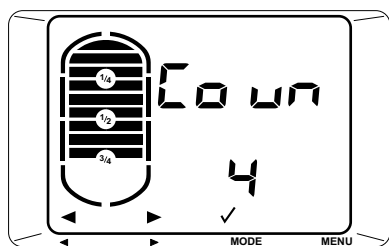
C003210-C

4. Utiliser les touches **◀** et **▶** pour passer d'un compteur à l'autre (Voir tableau ci-dessous).
5. Pour quitter ce menu, appuyer sur la touche **MODE ✓**.
6. Pour revenir à l'affichage principal, appuyer sur la touche **MENU**.

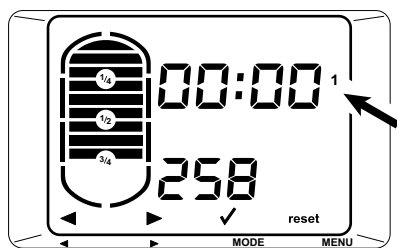
Compteur	Description	Unité
1	Energie électrique totale enfournée pour la production ECS	kWh
2	Energie électrique enfournée par le compresseur durant les dernières 24 heures Le compteur est remis à zéro chaque jour à 00:00 heures	kWh
3	Energie électrique enfournée par l'appoint électrique durant les dernières 24 heures Le compteur est remis à zéro chaque jour à 00:00 heures	kWh
4	Nombre d'heures de fonctionnement de l'appoint hydraulique	h
5	Nombre d'heures de mise sous tension	h
6	Puissance instantanée	W

■ Remettre à zéro les compteurs

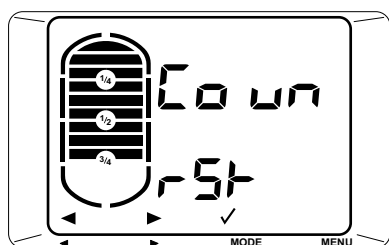
1. Appuyer une fois sur la touche **MENU**. Le menu **SE nS 1** s'affiche.
2. Appuyer 3 fois sur la touche **►**. Le menu **Co un 4** s'affiche.



C004186-A



C003210-C



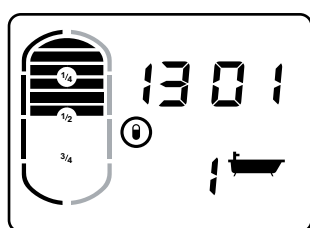
C004187-A

3. Appuyer sur la touche **MODE** ✓ pour entrer dans le menu Compteurs. Le numéro du compteur est indiqué sur le côté droit de l'affichage.
4. Utiliser les touches ◀ et ▶ pour passer d'un compteur à l'autre.
5. Appuyer sur la touche **reset** pour remettre le compteur affiché à zéro.
6. Valider avec la touche **MODE** ✓.
7. Pour quitter ce menu, appuyer sur la touche **MODE** ✓.
8. Pour revenir à l'affichage principal, appuyer sur la touche **MENU**.

4.3 Modifier les réglages

4.3.1. Choix du mode de fonctionnement

Le mode de fonctionnement est indiqué sur l'afficheur principal.

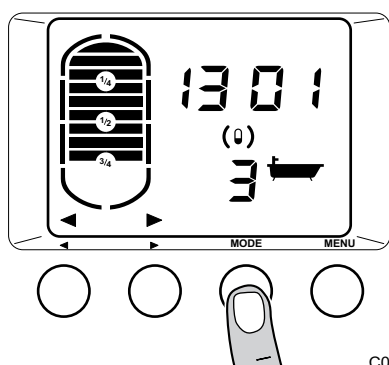


C003493-A

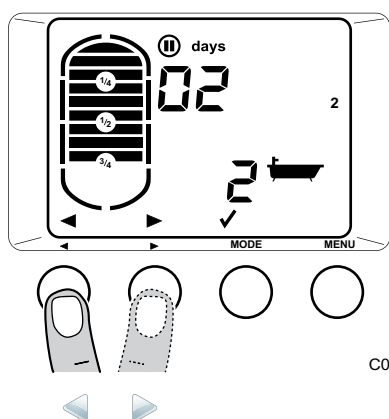
1. Pour changer de mode de fonctionnement, appuyer plusieurs fois sur la touche **MODE**, jusqu'à ce que le symbole correspondant au mode de fonctionnement souhaité apparaisse sur l'afficheur.

Affichage	Mode de fonctionnement	Description
Ⓢ	Automatique ou Confort	Programme confort actif La production d'eau chaude sanitaire est assurée par la pompe à chaleur et, si nécessaire, par appoint électrique (+ Appoint hydraulique pour version EH). Si la production d'eau chaude sanitaire n'est pas satisfaite par le compresseur au terme d'une temporisation modifiable (réglage d'usine : 5 heures - Paramètre P23), les appoints démarrent.
(*)	Eco	Programme réduit actif. La production d'eau chaude sanitaire est assurée uniquement par la pompe à chaleur. Après l'arrêt du compresseur, l'affichage de la quantité d'eau chaude sanitaire disponible peut ne pas être complet (Ⓢ).
ⓑ	Boost	Marche forcée actif La production d'eau chaude sanitaire est assurée simultanément par la pompe à chaleur et l'appoint pendant pour une période définie (réglage d'usine : 6 heures).
Ⓜ days	Vacances	Période de vacances Arrêt de la production d'eau chaude sanitaire. La température de l'eau chaude sanitaire est maintenue à 10 °C.

4.3.2. Programmer une absence prolongée (Vacances)



C003410-B



C003411-A

1. Appuyer 4 fois sur la touche **MODE**. Le symbole **Ⓜ days** s'affiche.

2. Programmer le nombre de jours de vacances à l'aide des touches ◀ et ▶.
Pendant cette durée, la production d'ECS est arrêtée. La température de l'eau chaude sanitaire est maintenue à 10 °C.
3. Valider avec la touche **MODE** ✓.



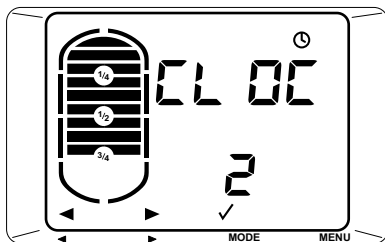
Le nombre de jours de vacances est décrétementé de un jour tous les jours à 00:00 heures.

4.3.3. Régler l'heure et la date

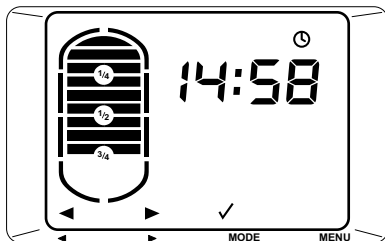
■ Réglage de l'heure et de la date

Pour régler l'heure et la date, procéder comme suit :

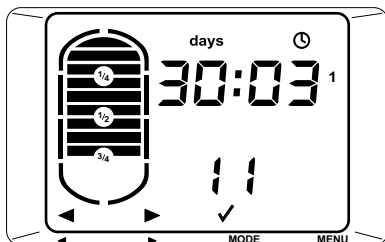
1. Appuyer une fois sur la touche **MENU**. Le menu **SE nS 1** s'affiche.
2. Appuyer une fois sur la touche **►**. Le menu **CL OC 2** s'affiche.
3. Appuyer sur la touche **MODE ✓** pour entrer dans le menu Heures. Les heures clignotent.



C004183-A



C004184-A




C003207-C

4. Régler l'heure avec les touches **◀** et **▶**.
5. Valider avec la touche **MODE ✓**. Les minutes clignotent.
6. Régler les minutes avec les touches **◀** et **▶**.
7. Valider avec la touche **MODE ✓**.
8. Procéder de la même façon pour régler le jour, le mois et l'année.
9. Valider avec la touche **MODE ✓**.
10. Pour quitter ce menu, appuyer sur la touche **MODE ✓**.
11. Pour revenir à l'affichage principal, appuyer sur la touche **MENU**.

■ Passage automatique à l'heure d'été

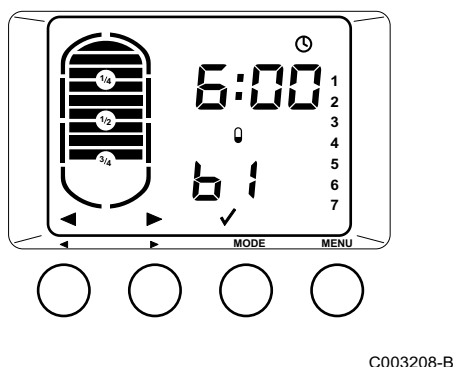
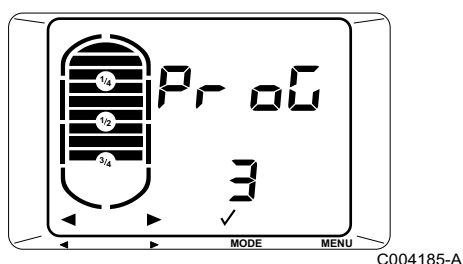
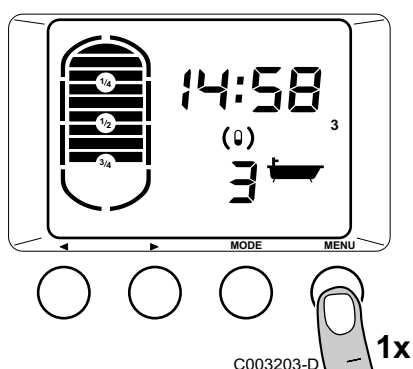
Le régulateur est programmé à l'avance pour passer automatiquement à l'heure d'été le dernier dimanche de mars et à l'heure d'hiver le dernier dimanche d'octobre.

Pour modifier ce paramètre, se référer au chapitre  "Modifier les paramètres de production d'eau chaude sanitaire", page 22.

4.3.4. Modifier un programme horaire

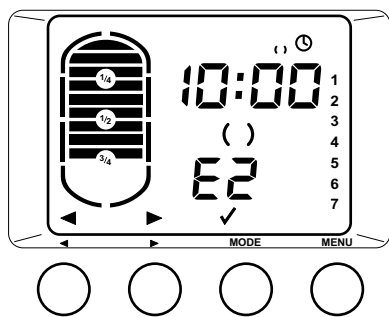


- ▶ La programmation horaire peut être la même pour tous les jours de la semaine ou différente selon le jour de la semaine.
- ▶ Il est possible de programmer jusqu'à 3 périodes de confort pour chaque jour de la semaine, chaque période étant définie par une heure de début [b][i] et une heure de fin [E][P].
- ▶ Les heures se divisent par tranche de demi-heure.
- ▶ Pour un meilleur confort, la durée de la période doit être supérieure à 6 heures.
- ▶ Réglage d'usine : 23:00 à 07:00 heures - Tous les jours de la semaine.



1. Appuyer une fois sur la touche **MENU**. Le menu **SE nS 1** s'affiche.
2. Appuyer 2 fois sur la touche **▶**. Le menu **Pr oG 3** s'affiche.

3. Appuyer sur la touche **MODE ✓** pour entrer dans ce menu. Les numéros de tous les jours de la semaine clignotent (1 = Lundi, ..., 7 = Dimanche).
4. - Pour avoir une programmation horaire identique pour tous les jours de la semaine, appuyer sur la touche **MODE ✓**.
- Pour avoir une programmation horaire différente selon le jour de la semaine, appuyer sur les touches **◀** et **▶** pour sélectionner le jour dont le programme doit être modifié. Valider avec la touche **MODE ✓**.
L'heure de début de la première période ([b][i]) est affichée.
5. Appuyer sur la touche **MODE ✓**. L'heure [b][i] clignote.
6. Entrer la nouvelle heure de début à l'aide des touches **◀** et **▶**.
7. Valider avec la touche **MODE ✓**. L'heure de fin de la première période ([E][P]) est affichée.



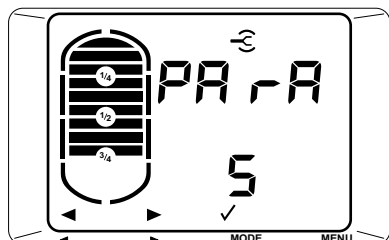
C003209-B

8. Entrer la nouvelle heure de fin à l'aide des touches ◀ et ▶.
9. Valider avec la touche **MODE** ✓. L'heure de début de la seconde période (b.3) est affichée.
10. Programmer les heures de début et de fin des deuxième et troisième périodes en reprenant les étapes 5 à 9.

b.1	Heure de début - période 1
E.2	Heure de fin - période 1
b.3	Heure de début - période 2
E.4	Heure de fin - période 2
b.5	Heure de début - période 3
E.6	Heure de fin - période 3

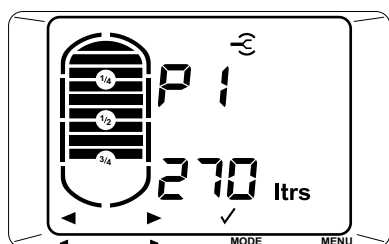
11. Pour ne pas utiliser une période de confort, appuyer sur la touche **MODE** ✓ lorsque l'heure de début de période est affichée. L'affichage de l'heure passe à a.F.F. Lorsque l'heure de début de période est mise à a.F.F., l'heure de fin de période passe automatiquement aussi à a.F.F.
12. Pour quitter ce menu, appuyer sur la touche **MENU**.

4.3.5. Modifier les paramètres de production d'eau chaude sanitaire



C004188-A

1. Appuyer une fois sur la touche **MENU**. Le menu **SE nS 1** s'affiche.
2. Appuyer 4 fois sur la touche ▶. Le menu **PA rA 5** s'affiche.
3. Appuyer sur la touche **MODE** ✓ pour entrer dans ce menu. Le paramètre p i s'affiche.

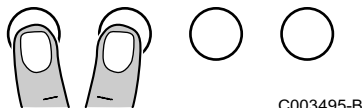
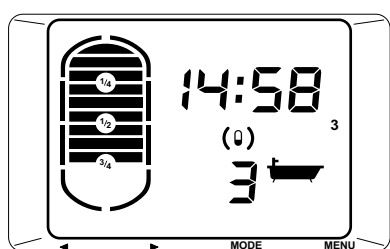


C003307-A

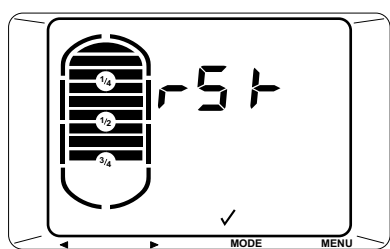
4. Utiliser les touches ◀ et ▶ pour passer d'un paramètre à l'autre.
5. Pour modifier un paramètre, appuyer sur la touche **MODE** ✓.
6. Régler la valeur souhaitée à l'aide des touches ◀ ou ▶.
7. Valider avec la touche **MODE** ✓.

Paramètres	Description	Plage de réglage	Réglage d'usine
P 01	Consigne ECS en mode Auto	40 à 70 °C	55 °C
P 02	Consigne ECS en mode Eco	40 à 65 °C	55 °C
P 04	Choix du mode de la période Confort de l'ECS : <ul style="list-style-type: none"> ▶ 0 = Utiliser les programmes horaires. ▶ 1 = Utiliser l'entrée information tarification électrique. Permet de savoir si la production d'eau chaude sanitaire est autorisée ou non (HP1 = non autorisée => Contact fermé, HC0 = autorisée => Contact ouvert). ▶ 2 = Utiliser l'entrée information tarification électrique. Permet de savoir si la production d'eau chaude sanitaire est autorisée ou non (HP1 = non autorisée => Contact ouvert, HC0 = autorisée => Contact fermé). ▶ 3 = Utiliser les programmes horaires. L'état de l'entrée Information tarification électrique permet d'activer la fonction Boost avec compresseur uniquement (HP1 = Boost désactivé => Contact fermé, HC0 = Boost activé => Contact ouvert). ▶ 4 = L'état de l'entrée Information tarification électrique permet d'activer la fonction Boost avec compresseur uniquement (HP1 = Boost activé => Contact ouvert, HC0 = Boost désactivé => Contact fermé). ▶ 5 = L'état de l'entrée Information tarification électrique permet d'activer la fonction Boost avec compresseur et appoint (HP1 = Boost désactivé => Contact fermé, HC0 = Boost activé => Contact ouvert). ▶ 6 = L'état de l'entrée Information tarification électrique permet d'activer la fonction Boost avec compresseur et appoint (HP1 = Boost activé => Contact ouvert, HC0 = Boost désactivé => Contact fermé). 	0 - 6	0
P 06	Passage automatique à l'heure d'été (le dernier dimanche de mars) et à l'heure d'hiver (le dernier dimanche d'octobre) : <ul style="list-style-type: none"> ▶ 0 = Fonction non active (Pour les pays où le changement d'heure s'effectue à d'autres dates ou n'est pas en vigueur) ▶ 1 = Fonction active 	0 - 1	1
P 07	Consigne ECS en mode Boost	40 à 70 °C	62 °C

4.3.6. Retour aux réglages d'usine



C003495-B



C004193-A

1. Appuyer **simultanément** sur les touches ◀ et ▶ pendant 5 secondes. Le menu **rSt** s'affiche.
2. Appuyer sur la touche **MODE** ✓ pour revenir au réglage usine de tous les paramètres.

4.4 Arrêt de l'installation




ATTENTION

Eviter de mettre l'appareil hors tension afin d'assurer la protection contre la corrosion. La protection hors gel de l'appareil reste active.

4.5 Protection antigel

En cas d'absence prolongée (vacances), programmer le nombre de jours correspondant. La température de l'eau contenue dans la cuve est maintenue à 10 °C.

 Voir chapitre "Programmer une absence prolongée (Vacances)", page 19

5 Contrôle et entretien

5.1 Consignes générales



ATTENTION

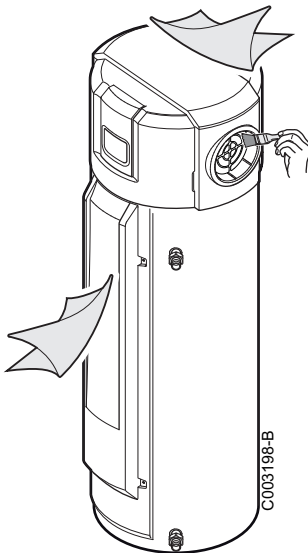
L'installation et l'entretien de l'appareil doivent être effectués par un professionnel attesté conformément aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur.

Les opérations d'entretien sont importantes pour les raisons suivantes :

- ▶ Garantir des performances optimales
- ▶ Allonger la durée de vie du matériel
- ▶ Fournir une installation qui assure le meilleur confort dans le temps.

5.2 Opérations d'entretien à effectuer

5.2.1. Nettoyage de l'habillage



- ▶ Nettoyer l'extérieur de l'appareil à l'aide d'un chiffon humide et d'une eau savonneuse.
- ▶ Nettoyer la grille de ventilation à l'aide d'un pinceau à poils longs.


6 En cas de dérangement

6.1 Messages (Code de type bxx ou Exx)

6.1.1. Messages (Code de type **b.X.X**)

En cas de dérangement, le tableau de commande affiche un message et un code correspondant.

1. Noter le code affiché.
Le code est important pour le dépiage correct et rapide du type de dérangement et pour une éventuelle assistance technique.
2. Débrancher et rebrancher le câble secteur.
L'appareil ne se remet en marche que lorsque le dérangement a été acquitté.
3. Si le code s'affiche à nouveau, remédier au problème en suivant les instructions du tableau suivant :

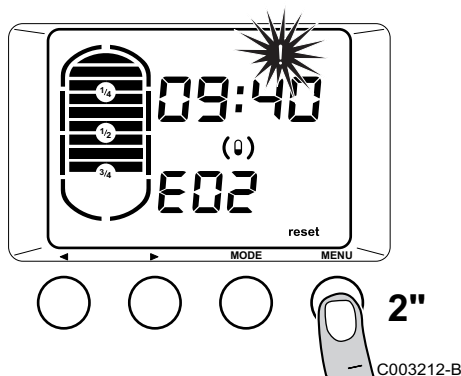
Code	Description	Vérification / solution
b00	Erreur de paramètres sur la carte électronique PCU	Réinitialiser les paramètres.  Voir chapitre : "Retour aux réglages d'usine", page 23.
b01	Alarme du pressostat Remarque : La production d'ECS est assurée par appoint si appoint autorisé	▶ Contacter le professionnel assurant la maintenance de l'appareil.
b02	Température d'ECS maximale dépassée Remarque : La production d'ECS n'est pas assurée (ni par le compresseur, ni par l'appoint)	▶ Contacter le professionnel assurant la maintenance de l'appareil.
b03	La température ambiante est supérieure à 35 °C. Le compresseur est hors plage de fonctionnement. Remarque : La production d'ECS est assurée par appoint si appoint autorisé.	▶ Modifier les paramètres suivant les préconisations de la notice. ▶ Le compresseur assurera la production ECS une fois que la température ambiante sera inférieure à 35 °C.
b04	La température ambiante est inférieure à -5 °C. Remarque : La production d'ECS est assurée par appoint si appoint autorisé.	▶ Modifier les paramètres suivant les préconisations de la notice. ▶ Le compresseur assurera la production ECS une fois que la température ambiante dépassera -5 °C.
b25	La sonde de température ECS du bas est en court-circuit	▶ Contacter le professionnel assurant la maintenance de l'appareil.
b26	La sonde de température ECS du bas est ouverte	▶ Contacter le professionnel assurant la maintenance de l'appareil.
b27	La sonde de température ECS du haut est en court-circuit	▶ Contacter le professionnel assurant la maintenance de l'appareil.
b28	La sonde de température ECS du haut est ouverte	▶ Contacter le professionnel assurant la maintenance de l'appareil.

Code	Description	Vérification / solution
E32	L'anode à courant imposé est en circuit ouvert.	▶ Contacter le professionnel assurant la maintenance de l'appareil.
E33	L'anode à courant imposé est en court-circuit.	▶ Contacter le professionnel assurant la maintenance de l'appareil.
E40	Erreur de mesure sur les sondes de température eau chaude sanitaire. Remarques : ▶ Ce message ne s'affiche que lors de la première mise en service. ▶ Ce message disparaît au bout de 10 minutes ou en appuyant sur la touche ✓.	▶ Contacter le professionnel assurant la maintenance de l'appareil.

Si les causes du blocage sont toujours présentes après plusieurs tentatives de démarrage automatique, l'appareil passe en mode verrouillage (aussi appelé dérangement).

☞ voir chapitre : "Messages (Code de type E.X.X)", page 27

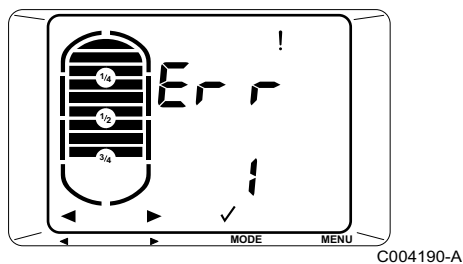
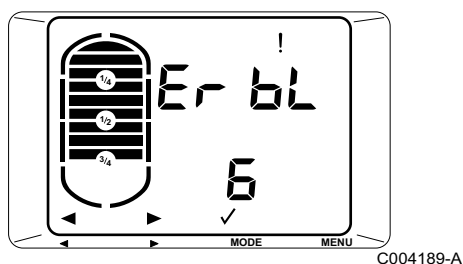
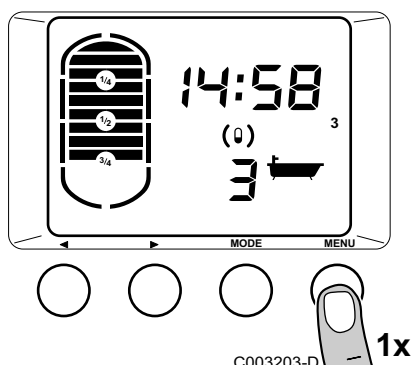
6.1.2. Messages (Code de type E.X.X)



- L'afficheur indique :
 - Le symbole (!)
 - Le symbole **reset**
 - Le code de dérangement (par exemple E02).
- Après avoir remédié au dérangement, appuyer pendant 2 secondes sur la touche **reset**. Si le code d'erreur continue à apparaître, rechercher la cause dans le tableau des erreurs et appliquer la solution.

Code	Description	Vérification / solution
E00	L'unité de stockage des paramètres de la carte électronique PCU est défectueuse	▶ Contacter le professionnel assurant la maintenance de l'appareil.
E01	La sonde de température ECS du milieu est en court-circuit Remarque : La production d'ECS n'est pas assurée	▶ Contacter le professionnel assurant la maintenance de l'appareil.
E02	La sonde de température ECS du milieu est ouverte Remarque : La production d'ECS n'est pas assurée	▶ Contacter le professionnel assurant la maintenance de l'appareil.
E04	La sonde de température ambiante est en court-circuit Remarque : La production d'ECS est assurée par appoint si appoint autorisé	▶ Contacter le professionnel assurant la maintenance de l'appareil.
E05	La sonde de température ambiante est ouverte Remarque : La production d'ECS est assurée par appoint si appoint autorisé	▶ Contacter le professionnel assurant la maintenance de l'appareil.
E06	La sonde de température de l'évaporateur est en court-circuit Remarque : La production d'ECS est assurée par appoint si appoint autorisé	▶ Contacter le professionnel assurant la maintenance de l'appareil.
E07	La sonde de température de l'évaporateur est ouverte Remarque : La production d'ECS est assurée par appoint si appoint autorisé	▶ Contacter le professionnel assurant la maintenance de l'appareil.
E08	Dysfonctionnement de la fonction dégivrage Remarque : La production d'ECS est assurée par appoint si appoint autorisé	▶ Contacter le professionnel assurant la maintenance de l'appareil.
E09	L'alarme du pressostat basse pression est active depuis plus de 120 secondes Remarque : La production d'ECS est assurée par appoint si appoint autorisé	▶ Contacter le professionnel assurant la maintenance de l'appareil.
E10	L'alarme du pressostat basse pression a effectué plus de 3 déclenchements durant les dernières 24 heures Remarque : La production d'ECS est assurée par appoint si appoint autorisé	▶ Contacter le professionnel assurant la maintenance de l'appareil.

6.2 Historique des messages et des défauts



Le menu **Er bL 6** permet de consulter les 16 derniers messages et les 16 derniers défauts affichés par le tableau de commande.

1. Appuyer une fois sur la touche **MENU**. Le menu **SE nS 1** s'affiche.
2. Appuyer 5 fois sur la touche **▶**. Le menu **Er bL 6** s'affiche.

3. Appuyer sur la touche **MODE ✓** pour entrer dans ce menu.

Accès au menu	Menu	Description
1x ▶	Err	Historique des erreurs
2x ▶	bL	Historique des blocages
3x ▶	CLr	Remise à zéro de l'historique des erreurs et des blocages

4. Le menu **Err** s'affiche avec le nombre d'erreurs qui sont apparues.
5. Pour revenir à l'affichage précédent, appuyer sur la touche **MENU**.

6.2.1. Affichage des erreurs Err

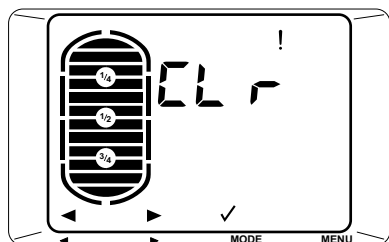
1. Lorsque le menu **Err** est affiché, appuyer sur la touche **MODE ✓**.
2. Le code **E.X.X** de la dernière erreur qui s'est produite est affiché, ainsi que son heure et sa date en alternance.
3. - Appuyer sur la touche **MODE (✓)** pour accéder aux détails de l'erreur.
 - Utiliser les touches **◀** et **▶** pour parcourir la liste des erreurs.
 - Utiliser la touche **MENU** pour revenir à la liste des erreurs.

6.2.2. Affichage des blocages bL

1. Lorsque le menu **bL** est affiché, appuyer sur la touche **MODE ✓**.
2. Le code **b.X.X** du dernier blocage qui s'est produit est affiché, ainsi que son heure et sa date en alternance.

3. - Appuyer sur la touche **MODE** (✓) pour accéder aux détails du blocage.
 - Utiliser les touches ◀ et ▶ pour parcourir la liste des blocages.
 - Utiliser la touche **MENU** pour revenir à la liste des blocages.

6.2.3. Remise à zéro de l'historique des erreurs et des blocages



C004191-A

1. Lorsque le menu **Er bL** est affiché, appuyer sur la touche **MODE** ✓.
2. L'historique des erreurs et des blocages est remis à zéro.

7 Caractéristiques techniques

7.1 Caractéristiques techniques

7.1.1. Caractéristiques de l'appareil

Modèle		BECT 300 E	BECT 300 EH	BECT 200 E
Capacité	litres	270	265	215
Puissance (PAC) -Température de l'air = 15 °C	W	1700	1700	1700
Puissance électrique absorbée (PAC)	W	500	500	500
COP (1)		3.7	3.6	3.5
COP (2)		2.94	2.75	2.90
Débit d'air - maximum	m ³ /h	385	385	385
Débit d'air nominal ($\Delta P = 25 \text{ Pa}$) ⁽²⁾	m ³ /h	320	320	320
Puissance résistance électrique	W	2400	2400	2400
Pression de service	bar (MPa)	10	10	10
Tension d'alimentation	V	230	230	230
Disjoncteur	A	16	16	16
Surface de l'échangeur	m ²	-	1.00	-
Débit continu à $\Delta T = 35 \text{ K}$ ^{(3) (4)}	litres/h	-	955.6	-
Débit sur 10 minutes avec $\Delta T = 30 \text{ K}$ ⁽³⁾	l/10 min	-	420	-
Temps de chauffe (15-51 °C) ⁽¹⁾	Heures	7	7	5
Q _{pr} ⁽¹⁾	kWh/24h	0.67	0.75	0.73
V ₄₀ ⁽¹⁾	litres	357	358	240
V _{max} ⁽²⁾	litres	388	383	281.9
P _{es} ⁽²⁾	W	34	36	30
Longueur maximale du raccordement d'air Diamètre 160 mm ⁽⁵⁾	m	25	25	25
Fluide frigorigène R134a	kg	1.45	1.45	1.45
Poids (à vide)	kg	105	123	92

(1) Valeur obtenue avec une température d'air à 15 °C et une humidité relative de 70 %. Température de l'entrée d'eau à 15 °C selon EN255-3.
(2) Valeur obtenue avec une température d'air de 7 °C et une température de l'entrée d'eau à 10 °C, selon EN16147 basé sur le cahier des charges LCIE N°103-15/B:2011
(3) Entrée eau froide sanitaire à 10 °C - Température entrée primaire à 80°C
(4) Puissance : 34.1 kW
(5) La mise en place de gaine à l'aspiration et au refoulement de la pompe à chaleur dégrade ses performances

8 Garanties

8.1 Généralités

Vous venez d'acquérir l'un de nos appareils et nous vous remercions de la confiance que vous nous avez ainsi témoignée.

Nous nous permettons d'attirer votre attention sur le fait que votre appareil gardera d'autant plus ses qualités premières qu'il sera vérifié et entretenu régulièrement.

Votre concessionnaire et tout notre réseau restent bien entendu à votre disposition.

8.2 Conditions de garantie

Les dispositions qui suivent ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur de la garantie légale stipulée aux articles 1641 à 1648 du Code Civil.

Votre appareil bénéficie d'une garantie contractuelle contre tout vice de fabrication à compter de sa date d'achat mentionnée sur la facture du concessionnaire.

La durée de notre garantie est de deux ans.

Notre responsabilité ne saurait être engagée au titre d'une mauvaise utilisation de l'appareil, d'un défaut ou d'une insuffisance d'entretien de celui-ci, ou d'une mauvaise installation de l'appareil (il vous appartient à cet égard de veiller à ce que cette dernière soit réalisée par un professionnel qualifié).

Nous ne saurions en particulier être tenus pour responsables des dégâts matériels, pertes immatérielles ou accidents corporels consécutifs à une installation non conforme :

- ▶ aux dispositions légales et réglementaires ou imposées par les autorités locales,
- ▶ aux dispositions nationales, voire locales et particulières régissant l'installation,
- ▶ à nos notices et prescriptions d'installation, en particulier pour ce qui concerne l'entretien régulier des appareils,
- ▶ aux règles de l'art.

Notre garantie est limitée à l'échange ou la réparation des seules pièces reconnues défectueuses par nos services techniques à l'exclusion des frais de main d'œuvre, de déplacement et de transport.

Notre garantie ne couvre pas le remplacement ou la réparation de pièces par suite notamment d'une usure normale, d'une mauvaise utilisation, d'interventions de tiers non qualifiés, d'un défaut ou d'insuffisance de surveillance ou d'entretien, d'une alimentation électrique non conforme et d'une utilisation d'un combustible inapproprié ou de mauvaise qualité.

Les sous-ensembles, tels que moteurs, pompes, vannes électriques, etc..., ne sont garantis que s'ils n'ont jamais été démontés.

Les droits établis par la directive européenne 99/44/CEE, transposée par le décret législatif N° 24 du 2 février 2002 publiée sur le J.O. N° 57 du 8 mars 2002, restent valables.

CE

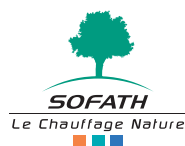
© Droits d'auteur

Toutes les informations techniques contenues dans la présente notice ainsi que les dessins et schémas électriques sont notre propriété et ne peuvent être reproduits sans notre autorisation écrite préalable.

13/02/2014



7605333-001-03



THERMATIS Technologies SAS
ZA Morlon
F-26800 PORTES-LES-VALENCE
BP100